

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 août 2017

Tenue à la salle du conseil sise au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine, province de Québec à 20h00

A laquelle sont présents
 Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse;
 Monsieur Patrick Benoit, conseiller;
 Monsieur Simon Dufault, conseiller;
 Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller et maire suppléant;
 M. Mario Noël, conseiller ;
 Monsieur Gilles Roberge, conseiller;
 Monsieur Gilbert Grenier, conseiller.

Il est présentement absent :
 Aucun

Formant quorum sous la présidence de Madame Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse.

Était également présente :
 Madame Caroline Lamothe, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. MOMENT DE RÉFLEXION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

177-08-2017

Il est proposé par M. Gilles Roberge
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

178-08-2017

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2017 tel que présenté.

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2017

Point remis

SUIVI

Aucune question

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

179-08-2017

Il est proposé par M. Mario Noël
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes et salaires soit adoptée tel que présentée.

Comptes payés en juillet 2017	27 437.87\$	# 216 à 239
Salaires payés en juillet 2017	10 115.58\$	# 201 à 238

5. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

6. ADMINISTRATION

- 180-08-2017 a) Fermeture du bureau municipal
Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal le 4 septembre 2017 pour la fête du travail. La séance du conseil régulière doit avoir lieu le 5 septembre 2017.
- 181-08-2017 b) Congrès de la FQM
Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de la mairesse au Congrès de la FQM qui doit avoir lieu les 28-29 et 30 septembre 2017 à Québec. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement seront remboursés.
- 182-08-2017 c) Demande de Mme Doris Hippeli
Il est proposé par M. Patrick Benoit
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'annulation des intérêts pour le compte de taxes de Mme Doris Hippeli.
- 183-08-2017 d) Demande de M. Carl Lessard et Mme Mélanie Poulin Corbin
Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser les expertises de sol par les propriétaires et de commencer l'aménagement de leur terrain et ce, le tout à leur frais.
- 184-08-2017 e) Offre de service de CIM / Transfert du rôle d'évaluation triennal
Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de CIM au coût de 395\$ taxes en sus pour le transfert du nouveau rôle d'évaluation 2018-2019-2020.
- 185-08-2017 f) Départ de Mme Maryse Grenier
Il est proposé par M. Patrick Benoit
Et résolu à l'unanimité d'accepter le départ de Mme Maryse Grenier pour le 15 septembre 2017, suite à une rencontre antérieure avec les membres du Conseil.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Rapport du Chef pompier
M. Jacques Leclerc est présentement absent.
- 186-08-2017 b) Achat de pagette et de la programmation
Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une nouvelle pagette au coût de 515\$ taxes en sus et la reprogrammation de huit (8) radios icom pour un montant de 220\$ taxes en sus avec la compagnie Communication plus.
- c) Caserne incendie
Un suivi doit être fait à nouveau sur le soffit avec l'entrepreneur de la caserne.

8. TRANSPORT VOIRIE

- a) Rapport de l'inspecteur
L'inspecteur en voirie fait son rapport mensuel. Le rechargement du 8^e rang doit avoir lieu cette semaine.
- b) Marquage du 1^{er} rang Est et Ouest

- 187-08-2017 Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'aller en soumission de gré à gré pour le marquage des lignes du 1^{er} rang Est et Ouest.
- 188-08-2017 c) Octroi contrat pour le déneigement 2017-2018
Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'octroyer la soumission à Excavation Alex Gagné Inc. au coût de 85 000\$ taxes en sus.
- 189-08-2017 d) Entériner le débroussaillage de tous les chemins
Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité d'entériner le débroussaillage de tous les chemins de la municipalité par Débroussaillage Roxton Inc.
- 190-08-2017 e) Fauchage de la zone blanche sur le Chemin Béthanie
Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité d'autoriser le fauchage de la zone blanche sur le chemin Béthanie.
- 191-08-2017 f) Entretien sur le Chemin Danby
Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité de demander à M. Gilles Tétreault, inspecteur en voirie de faire les réparations nécessaires sur le chemin Danby.
- 192-08-2017 g) Entretien à l'intersection du 8^e rang et Chemin Derome
Il est proposé par M. Patrick Benoit
Et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de deux voyages à la Carrière St-Anne de la Rochelle.
- 193-08-2017 h) Entretien du triangle de visibilité du 1^{er} rang Est et Chemin Witty
Il est proposé par M. Patrick Benoit
Et résolu à l'unanimité de demander à M. Gilles Tétreault, inspecteur en voirie, de faire les démarches nécessaires pour régulariser la situation de visibilité à l'intersection du 8^e rang et chemin Derome.
- 194-08-2017 i) Fauchage des chemins / 2^{ième} coupe
Il est proposé par M. Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser la deuxième coupe de fauchage des chemins dans la municipalité pour le 15 août 2017.
- 195-08-2017 j) Achat et installation de ponceaux sur le Rue Pierre-Delage
Il est proposé par M. Patrick Benoit
Et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat et l'installation sur la rue Pierre-Delage d'un ponceau rigide de douze pouces, de la membrane et tous les matériaux nécessaires.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. URBANISME

- a) Avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum concernant le règlement #327-17
- b) Avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum concernant le règlement numéro 328-17 concernant le règlement sur les usages conditionnels de la municipalité Sainte-Christine
- c) Demande de M. Érick Ménard de la Ferme Jean-Clair
Attendu que la demande est conforme à la réglementation de la municipalité de Sainte-Christine;

Attendu que cette demande ne change en rien le potentiel agricole du secteur;

Attendu que la partie qui est en culture sur le lot 5 457 372 restera en culture donc ne change pas le potentiel agricole;

Attendu que la partie du lot 5 457 372 qui demeurera au propriétaire actuel s'inscrira encore dans un milieu agricole acéricole;

Attendu qu'il n'y aura aucun effet sur les établissements de production animale;

Attendu qu'il n'y a aucun autre emplacement dans la municipalité pour ce type de demande.

196-08-2017 Par ces faits,
Il est proposé par M. Simon Dufault
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Christine appuie la demande à la CPTAQ de Monsieur André Dépôt pour les lots 5 457 369 et 5 457 372 du cadastre du Québec.

d) Demande du 333 1^{er} rang Est

Attendu que la présente demande régulariserait une problématique pour le garage résidentiel qui est non-conforme présentement;

Attendu que l'échange est conforme à la réglementation municipale;

Attendu que la partie qui est en culture sur le lot 2 326 570 est déjà cultivé par le mandataire donc ne change en rien le potentiel agricole;

Attendu que la partie du lot 2 326 557 qui est dans la demande n'est pas cultivé présentement et ne le sera pas;

Attendu qu'il n'y aura aucun effet sur les établissements de production animale;

Attendu qu'il n'y a aucun autre emplacement dans la municipalité pour ce type de demande.

197-08-2017 Par ces faits,
Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Christine appuie la demande à la CPTAQ de Madame Chantal Petit pour les lots 2 326 557 et 2 326 570 du cadastre du Québec.

11. LOISIRS ET CULTURE

12. RAPPORT

13. VARIA

14. CORRESPONDANCE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

198-08-2017 Il est proposé par M. Patrick Benoît
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 22h25